

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterSeal AWB 900
Code du produit : 000000000050500960 000000000050500960
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Revêtement imperméable
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Cancérogénicité (Inhalation) : Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
 Date de la première version publiée: 05/27/2020

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.
 H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
 P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage:
 P405 Garder sous clef.

Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange à base de:
 polymères

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
carbonate de calcium	Carbonate de calcium	471-34-1	>= 30 - < 50
calcaire	Carbonate de calcium	1317-65-3	>= 10 - < 20
dioxyde de titane	Pigment Blanc 6	13463-67-7	>= 1 - < 5
triéthoxyoctylsilane	Triéthoxyoctylsi-	2943-75-1	>= 1 - < 5

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

	lane		
distéarate de calcium	Distéarate de calcium	1592-23-0	>= 1 - < 5
Noir de carbone	Noir de carbone	1333-86-4	>= 0.1 - < 1
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylenediamine	N-[3-(Triméthoxysilyl)propyl]éthylenediamine	1760-24-3	>= 0.1 - < 1
Proprietary amide wax**	Proprietary amide wax	Proprietary**	>= 0.1 - < 1
sébaçate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Sébaçate de bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	52829-07-9	>= 0.1 - < 1
dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')étain	Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')stannane	22673-19-4	>= 0.1 - < 1
Quartz (SiO ₂)	Silice cristalline	14808-60-7	>= 0.1 - < 1

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

** Voir la section 15 pour les informations HMIRA.

**Les composants masqués présentent seulement des dangers environnementaux. Les déclarations LCRMD (Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses) ne sont pas requises pour ces

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Retirer les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation des vapeurs produites, emmener à l'air frais.
Secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue
Si la victime porte des verres de contact, les retirer après 5 minutes et continuer de rincer pendant 15 minutes supplémentaires.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer le cancer par inhalation.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone

Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser par un moyen mécanique.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Conditions de stockage sûres : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
 Date de la première version publiée: 05/27/2020

Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
 Stocker à l'abri du gel.

Température de stockage recommandée : > 4 °C

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
carbonate de calcium	471-34-1	VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Carbonate de calcium)	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
calcaire	1317-65-3	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
dioxyde de titane	13463-67-7	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.2 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH
		TWA (Frac-	2.5 mg/m3	ACGIH

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
 Date de la première version publiée: 05/27/2020

		tion respi- rable)	(Dioxyde de ti- tane)	
distéarate de calcium	1592-23-0	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Inha- lable)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Respi- rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Frac- tion inhalable)	10 mg/m3	ACGIH
		TWA (Frac- tion respi- rable)	3 mg/m3	ACGIH
dibutylbis(pentane-2,4-dionato- O,O')étain	22673-19-4	VME	0.1 mg/m3 (étain (Sn))	ACGIHTLV
		VLE	0.2 mg/m3 (étain (Sn))	ACGIHTLV
		valeur REL	0.1 mg/m3 (étain (Sn))	NIOSH
		PEL	0.1 mg/m3 (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	0.1 mg/m3 (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	0.1 mg/m3 (Etain)	CA AB OEL
		STEL	0.2 mg/m3 (Etain)	CA AB OEL
		VEMP	0.1 mg/m3 (Etain)	CA QC OEL
		VECD	0.2 mg/m3 (Etain)	CA QC OEL
		TWA	0.1 mg/m3 (Etain)	CA BC OEL
		STEL	0.2 mg/m3 (Etain)	CA BC OEL
		LMPT	0.1 mg/m3 (Etain)	CA ON OEL
		TWA	0.1 mg/m3 (Etain)	ACGIH
		STEL	0.2 mg/m3 (Etain)	ACGIH
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Ma- tières parti- culaires res- pirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Frac- tion respi- rable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
 Date de la première version publiée: 05/27/2020

		TWA (Respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL
		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : pâte

Couleur : gris

Odeur : odeur faible

Seuil olfactif : Donnée non disponible

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

pH	:	insoluble
Point de fusion	:	Donnée non disponible
Point de congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	93.34 °C Méthode: Méthode standard de détermination du point d'éclair de liquides en coupelle fermée (Setaflash)
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non inflammable Méthode: dérivé du point d'inflammation
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	env. 12.65 lb/USg (23 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non applicable aux mélanges.
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	env. 7,000 mPa.s (23 °C) Méthode: Adhésifs - Détermination de la viscosité

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés comburantes : N'est pas un oxydant.
Point de sublimation : Donnée non disponible
Poids moléculaire : Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Possibilité de réactions dangereuses : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts
Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

IARC	Group 1: Cancérogène pour l'Homme Quartz (SiO ₂) (Silica dust, crystalline)	14808-60-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane	13463-67-7
	Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme Noir de carbone	1333-86-4

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****distéarate de calcium:**

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0.8

MasterSeal AWB 900

Version 3.0 Date de révision: 06/09/2023 Numéro de la FDS: 000000699016 Date de dernière parution: 02/01/2023
Date de la première version publiée: 05/27/2020

octanol/eau

Méthode: OCDE ligne directrice 107

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

MasterSeal AWB 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02/01/2023
3.0	06/09/2023	000000699016	Date de la première version publiée: 05/27/2020

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)

ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)

ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US)

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA ON OEL : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

NIOSH : NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL : Valeur limite acceptable

ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps

ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme

ACGIHTLV / VLE : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)

ACGIHTLV / VME : Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures

CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes

CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h

CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme

CA ON OEL / LMPT : Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)

CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

NIOSH / valeur REL : Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire

MasterSeal AWB 900

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 02/01/2023
3.0	06/09/2023	000000699016	Date de la première version publiée: 05/27/2020

d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 06/09/2023
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR